



SYNTHESE DES RESULTATS

EVALUATIONS ANIMATION DEPARTEMENTALE PDN

Tout d'abord, sachant toutes les sollicitations dont vous faites l'objet en termes d'évaluation, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont bien voulu prendre le temps de répondre.

Deux questionnaires distincts ont été distribués pour cette évaluation : le premier aux Promeneurs eu Net et le second aux responsables (direction et élus) de structure. Ces deux propositions ont été faites afin de croiser certaines réponses et ainsi vérifier certaines d'entre elles en termes de regards portés sur les pratiques professionnelles et sur l'animation départementale. Ces croisements ont permis de renforcer certaines propositions et en relativiser d'autres.

En termes quantitatifs, les retours aux deux questionnaires sont de 35% pour les Promeneurs du Net et de 50% pour les responsables de structure.

1. Les rencontres organisées et leurs contenus

80 à 85% de satisfaction quant aux rencontres organisées avec une demande de renforcement des rencontres territoriales

Pour ce qui est du contenu, **même si les approches théoriques peuvent paraître difficiles, vous êtes 70 % à estimer ces retours comme nécessaires** s'ils sont croisés avec des approches plus techniques et pratiques.

90% d'entre vous estiment avoir développé une culture commune.

Même si vous estimez avoir développé une culture commune à 90%, vous êtes **60 % à considérer que c'est à partir de votre pratique individuelle et aux échanges avec les collègues de votre structure.** Les relations partenariales locales PDN et l'animation départementale n'y participent qu'à hauteur de 40%. Ces résultats démontreraient la nécessité

de développer l'approche d'animation par site. A cet endroit, une première distinction arrive car il semble que les responsables de structure accordent une plus grande importance à la dimension partenariale locale qu'à des rencontres sur site.

Pour autant, à la question quel renforcement serait nécessaire, **vous estimez que c'est d'une analyse de pratiques dans une approche territoriale dont vous estimez avoir besoin avec, pour 50% d'entre vous, un rapport à la théorie réaffirmé par le biais de formations approfondies, complémentaires aux analyses de pratiques.** Nous avons sensiblement les mêmes retours sur les deux questionnaires avec un rapport à la formation accentué pour les responsables de structure.

2. Les outils numériques :

Le site apparaît peu connu et peu utilisé par les jeunes et les parents. Tout le monde s'accorde sur un besoin de communication renforcé auprès des publics.

Nous vérifions la sous-utilisation du Yammer même s'il est intéressant en termes d'outils. La page Facebook PDN semble être la solution qui domine pour permettre la circulation d'info et le partage entre PDN. Vous êtes plusieurs à considérer la construction d'un espace privé sur le site comme le complément pour des discussions plus professionnelles ; ce qui ne se vérifie pas pour les responsables de structure.

3. Reconnaissance :

Vous vous dites plutôt **moyennement reconnus.**

Si vous vous sentez reconnu, c'est une nouvelle fois grâce à la proximité que vous développez avec les usagers et les collègues proches car ce sont eux qui vous témoignent le plus de reconnaissance. Arrivent ensuite l'animation départementale et les relations partenariales locales même si vous estimez qu'elles légitiment l'action. **Les directions de structure et le volet institutionnel de la démarche (charte convention et financement) arrivent en dernier sur ce sujet** et renforcent les résultats à la question suivante traitant des besoins en termes d'animation départementale auprès des élus et des responsables de structure pour développer la reconnaissance de la pratique. Une nouvelle fois, les responsables de structure insistent plus sur les dynamiques partenariales locales pour développer la reconnaissance. Il y a ici une forte distinction entre les deux questionnaires ; ce qui en soi est tout à fait légitime car les responsables ont sans doute plus d'occasion de parler de l'intérêt de la démarche auprès des élus et des partenaires. **Tout le monde se rejoint sur le fait que la reconnaissance arrive prioritairement des jeunes et des familles et que l'animation départementale devrait sans doute développer ses efforts de communication dans ce registre.**

4. Evolution de l'animation départementale :

En cohérence avec ce que vous avez répondu jusqu'ici, vous estimez que l'évolution de l'animation départementale doit **aller vers le renforcement de la démarche territoriale en**

développant en complément des rencontres entre Promeneurs du Net sur les territoires, des rencontres avec des partenaires locaux. Nous avons ici un lien fort avec ce qui devrait se mettre en place autour du développement des PESL et leur coordination qui doit en sortir.

Vous êtes également **85% à vouloir une analyse de pratique plus sectorielle** par secteur d'activité et domaine professionnel sans forcément travailler sur le projet de la structure. Cette demande ne trouve pas le même écho du côté des responsables de structure. Sans doute faudra-t-il creuser ce point pour le vérifier.

Enfin, pour développer la reconnaissance de votre pratique, **vous estimez majoritairement que c'est auprès des jeunes et des élus que nous devrions développer notre animation départementale.** Le travail auprès des directions de structure et des partenaires vient en second. Sur ce point, fidèles aux réponses précédentes, les responsables insistent plus sur les dynamiques partenariales locales. Ces positions soulèvent un certain nombre de question sur l'évolution de l'animation départementale vers une coordination multi-partenariale renforcée à partir des futures coordinations locales en lien avec l'animation départementale et, en particulier, pour ce qui est du travail auprès des jeunes et des familles.

Enfin, **nous avons questionné les responsables de structure sur leurs priorités en termes de développement partenarial du dispositif.** Pour ce qui est de l'élargissement de la dynamique vers d'autres acteurs, entre les milieux scolaires, les institutions sociales et médico-sociales ou les dispositifs d'insertion, vous estimez très majoritairement, sans pour autant négliger les deux autres secteurs, que **le dispositif doit se déployer dans les institutions scolaires.** Pour ce qui est **des institutions sociales et médicosociales**, entre les établissements et services relevant de la protection de l'enfance (loi du 05/03/2007), ceux du handicap (loi du 11/02/2005), ceux de la prévention de la délinquance (loi du 05/03/2007) et ceux du domaine relatif aux consultations psychologiques ou psychiatriques, **vous vous prononcez très majoritairement sur la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance.**

Globalement maintenant, au regard de ces différents retours, tout en conservant les dynamiques de rencontres professionnelles, il s'avère important de faire évoluer l'animation départementale et territoriale vers des contenus et des projets qui puissent sensibiliser les jeunes et les familles. Par ailleurs, le déploiement du dispositif vers les partenaires est largement mobilisé tant pour la reconnaissance de la démarche que pour une construction dynamique et partagée des démarches locales.